



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
11 octobre 2021
Français
Original : anglais

Quinzième session

La Barbade (en ligne)

3-7 octobre 2021

Neuvième Forum mondial sur les produits de base

**Quinzième session de la Conférence des Nations Unies
sur le commerce et le développement**

Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED



I. Ouverture

1. La CNUCED a organisé le neuvième Forum mondial des produits de base du 13 au 15 septembre 2021, conjointement avec le Gouvernement barbadien. Le Forum, dont le thème était le « Renforcement de la résilience dans les pays tributaires des produits de base », était composé d'une cérémonie d'ouverture, de quatre débats d'experts animés par le Directeur adjoint de l'Université des Indes occidentales et un journaliste économique chevronné de la BBC, et d'une table ronde de haut niveau, animée par le Vice-Recteur adjoint et Directeur de l'Université des Indes occidentales et un journaliste économique confirmé de la BBC.
2. Dans son discours d'ouverture, la Première Ministre de la Barbade a déclaré que le fait d'être tributaire des produits de base présentait de nombreux défis, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en eau propre, l'accès à des aliments nutritifs à un prix raisonnable et l'accès à une énergie d'un coût abordable pour les foyers et les entreprises. Elle a fait remarquer que les petits États étaient particulièrement vulnérables aux aléas du commerce international, qui entravent leur accès aux importations essentielles telles que les denrées alimentaires.
3. Dans sa déclaration, la Secrétaire générale de la CNUCED a souligné qu'il convenait d'obtenir des résultats dans le domaine du « Renforcement de la résilience dans les pays tributaires des produits de base », car les changements climatiques et d'autres chocs continueraient d'accroître la vulnérabilité de deux tiers des pays en développement, lesquels sont fortement tributaires des recettes d'exportation des produits de base non transformés.
4. Tant la Première Ministre que la Secrétaire générale ont exhorté les gouvernements des pays en développement tributaires des produits de base et leurs partenaires à prendre, collectivement, des mesures décisives pour renforcer la résilience des économies vulnérables à ces chocs.

II. Débats d'experts

Sécurité alimentaire et agriculture intelligente : le rôle des technologies et des services

5. Les intervenants de ce débat d'experts étaient le directeur du Conseil international des céréales, la Coordonnatrice de projets régionaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Point de contact pour les urgences et Spécialiste de la gestion des risques de catastrophes de la FAO, la Responsable de l'agriculture au Ministère de l'agriculture de la Barbade, ainsi que la Représentante de la Barbade à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA).
6. Lors du débat, les participants ont souligné l'importance de l'agriculture pour le secteur de l'exportation, le développement rural et la mise en valeur de la jeunesse. Des innovations telles que l'intégration des technologies de l'information et des communications dans les processus agricoles sont susceptibles d'améliorer la productivité et la compétitivité des pays en développement. L'agriculture intelligente est assujettie à trois tendances : les changements climatiques, la nécessité de se nourrir et les interactions entre les êtres humains et la nature grâce à la technologie. L'innovation et la technologie sont mises à profit pour relever les défis auxquels sont confrontés les pays en développement dans les Caraïbes et d'autres régions lorsqu'ils visent à garantir la sécurité alimentaire. Des solutions numériques ont été utilisées à des fins de planification pour, entre autres, augmenter les rendements, mettre en place des systèmes de traçabilité et favoriser l'intégration dans les chaînes de valeur. Cependant, de nombreux pays en développement ont besoin d'un soutien pour la collecte de données, afin de garantir que ces nouvelles technologies puissent être utilisées au maximum de leur potentiel. Les gouvernements et les partenaires de développement ont donc été encouragés à adopter des politiques qui favorisent les investissements des pays en développement dans de nouvelles technologies permettant d'améliorer la pérennité de la sécurité alimentaire. Comme cela a été observé pendant la pandémie, les pays sont à la merci

des chaînes d'approvisionnement longues. Cette vulnérabilité a ravivé l'intérêt pour la mise en place de chaînes d'approvisionnement nationales et régionales. Afin de mieux conseiller les pays en développement au sujet des stratégies à adopter pour assurer la sécurité alimentaire, tous les experts de ce débat ont encouragé la CNUCED à continuer de suivre l'évolution des marchés des produits alimentaires et à en rendre compte aux États membres par le biais des organes établis.

Des solutions durables pour relever les défis liés à l'eau

7. Les intervenants de ce débat d'experts étaient les suivants : un professeur de l'Université de l'Alabama, un consultant, membre du Comité technique du Partenariat mondial pour l'eau, le Président d'Eurosolar France et le Directeur général chargé des investissements dans la recherche et le développement de Cotton Research and Development Corporation (Australie).

8. Les participants ont étudié le problème de plus en plus grave de l'accès à l'eau dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie. Conséquences de la variabilité climatique, la sécheresse extrême et l'intensification des événements météorologiques ont des répercussions négatives sur les ressources en eau. Plusieurs facteurs aggravent la pénurie d'eau : le vieillissement des infrastructures, qui est responsable de pertes importantes au niveau des systèmes de distribution, l'insuffisance des moyens financiers, l'inadéquation de la planification et l'absence des données nécessaires aux processus de planification. Il est essentiel de donner une plus grande visibilité à la consommation d'eau virtuelle (c'est-à-dire l'eau contenue dans d'autres produits) afin d'enrayer l'épuisement des ressources en eau. Les actions décisives étant menées à l'échelle microéconomique (exploitations agricoles, etc.), un expert du débat a indiqué qu'il était essentiel de concevoir des systèmes d'incitation favorisant l'utilisation optimale de l'eau, axés en premier lieu sur les utilisateurs primaires.

Avenir des pays tributaires du pétrole et du gaz à l'ère de la transition énergétique

9. Les intervenants de ce débat d'experts étaient le Président du Global Gas Centre, le Directeur de Bingmann Pflüger International, le Vice-Président principal chargé des affaires publiques de Flux Swiss et le Président et Directeur général de la Chambre de l'énergie de Trinité-et-Tobago.

10. Les participants sont convenus que la transition énergétique était déterminée par quatre facteurs principaux, à savoir la mise en œuvre de politiques qui découragent l'utilisation des hydrocarbures, la dynamique de la demande, l'évolution des intérêts des investisseurs et la pression sociétale. Les trois grandes tendances suivantes ont été mises en évidence : la décarbonisation, la transition numérique et la décentralisation. L'objectif consistant à assurer la neutralité carbone dans le monde entier a été largement accepté, mais les participants ont noté que la meilleure façon de concrétiser cet avenir énergétique n'avait pas encore été définie. Il n'existe pas encore d'autre solution qui soit viable, peu coûteuse et source de quantités élevées d'énergie et permettrait de faire face à la demande énergétique mondiale. Quoiqu'il en soit, les économies en développement tributaires des exportations de pétrole et de gaz font face à des défis considérables pour maîtriser la transition. Afin que celle-ci soit couronnée de succès, il est crucial de développer des compétences qui permettent l'avènement de nouvelles industries dans le secteur. Les participants ont noté que les partenariats et la collaboration entre le secteur public et le secteur privé étaient essentiels pour garantir une énergie propre et bon marché, tel que cela est prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. En particulier, la transition vers l'énergie verte doit être inclusive. La voix des pays en développement, en particulier ceux qui sont fortement dépendants des combustibles fossiles, doit être entendue. Les participants ont encouragé la CNUCED à poursuivre ses travaux d'analyse et la recherche d'un consensus concernant la dépendance à l'égard des produits de base et à élaborer des propositions sur la manière de rendre le processus de transition plus inclusif.

Une exploitation minière plus respectueuse de l'environnement pour une transition énergétique verte

11. Les intervenants de ce débat d'experts étaient le Conseiller juridique en chef de l'Agence internationale de l'énergie, la Directrice du Programme de développement social et économique du Conseil international des mines et des métaux et le fondateur et Directeur général adjoint de Norge Mining.

12. Les participants ont noté que les minéraux étaient essentiels pour assurer la transition vers l'énergie verte. Comme de nombreux pays se sont engagés à atteindre les objectifs définis dans l'Accord de Paris au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, il est prévu, pour certains minéraux, que la demande soit multipliée par un facteur de 4 à 6 d'ici à 2040, notamment pour ce qui est des minéraux nécessaires aux technologies neutres en carbone sur lesquels repose le secteur des énergies renouvelables. Les débats ont mis en évidence le fait que l'augmentation de la demande risque d'entraîner une hausse du nombre de violations des droits de l'homme et des dégâts causés à l'environnement, à moins que des normes environnementales, sociales et en matière de gouvernance plus strictes ne soient adoptées par les pays et les compagnies minières concernés. Les participants ont fait valoir que le renforcement de la collaboration nationale et internationale entre les producteurs et les consommateurs serait susceptible de réduire ce risque. Un intervenant a fait remarquer qu'il était possible d'augmenter la valeur ajoutée dans les pays en développement en encourageant les investissements permettant de fabriquer des composants essentiels aux technologies vertes, tels que les batteries électriques, à l'endroit où les matières premières sont extraites. Ces investissements contribueraient non seulement à renforcer la résilience des pays concernés, mais aussi à réduire l'empreinte carbone liée au transport des matières premières. Les participants ont fait valoir que le secteur privé devait jouer un rôle de premier plan dans la promotion de la durabilité dans le secteur minier, car celle-ci n'exclut pas la rentabilité. Les participants sont convenus qu'il était nécessaire d'approfondir les recherches sur les effets environnementaux et socioéconomiques de la transition vers l'énergie verte, tant dans les pays en développement tributaires des combustibles fossiles que dans les pays grands producteurs de minéraux essentiels à la transition énergétique.

III. Table ronde de haut niveau : Renforcer la résilience des pays tributaires des produits de base

13. Les participants de haut niveau étaient le Premier Ministre de la Dominique, le Président de la Banque de développement des Caraïbes, la Secrétaire générale adjointe de la CNUCED, la Secrétaire générale du Commonwealth, le Secrétaire général de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et le Chef de la division Amérique latine et Caraïbes de la Banque européenne d'investissement.

14. Lors des débats, les participants ont souligné qu'il convenait de travailler ensemble en tant que communauté mondiale pour relever les défis complexes associés aux vulnérabilités multidimensionnelles des pays tributaires des produits de base. Les partenaires internationaux ont été invités à apporter une aide adaptée aux pays touchés afin de leur permettre de briser le cercle vicieux de la dépendance vis-à-vis des produits de base. Enfin, les participants ont indiqué que les règles régissant la coopération internationale devaient être réécrites lorsqu'elles n'étaient plus adaptées aux objectifs visés.